

# le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité



- > **Mobilité douce. Projet PICVerts : des outils et des réalisations**
- > **Prix. Chaudfontaine primée pour son réseau Beaufays Bis**
- > **Vélo. 23 bornes de location de vélo à Bruxelles**

> **sommaire**

## Projet PICVerts : des outils et des réalisations

Le 15 septembre dernier, la Ville de Tournai a accueilli 250 personnes, issues des communes, des provinces, de la Région wallonne, des associations mais également de Flandre et du Nord-Pas-de-Calais, dans le cadre d'un colloque consacré au Plan d'itinéraires communaux verts (PICVerts). L'occasion de dresser un panorama particulièrement complet de la problématique des voies vertes, des chemins et des sentiers, accompagné de nombreux exemples de réalisations.

Initié par la Direction générale des Pouvoirs Locaux, le PICVerts a pour objectifs la création d'un réseau local cohérent de voies communales pour usagers non motorisés (voies vertes, chemins et sentiers vicinaux), la promotion de son usage et sa protection. Il vise à sauvegarder le réseau de chemins et sentiers existant, à le réhabiliter afin qu'il puisse répondre aux besoins nouveaux en matière de mobilité douce et de loisirs et à le pérenniser. Dans un premier temps, neuf projets pilotes ont été développés dans treize communes.

Il n'est plus nécessaire de revenir sur l'intérêt porté par les communes et les associations aux chemins et sentiers qui émaillent le territoire. Ce réseau permet la balade, mais aussi de relier les pôles d'intérêt communautaire dans les villages. Mais cet engouement ne résout pas pour autant tous les problèmes. En effet, d'une part, des sentiers disparaissent, alors qu'ils sont présents dans l'Atlas des chemins vicinaux et qu'aucun acte officiel ne permet de conclure à leur suppression, et d'autre part, la question de leur remise en état, de leur valorisation et de leur entretien reste entière.

C'est pour cette raison que des outils ont été développés et que de nouveaux moyens sont mis à la disposition des communes.

En ce qui concerne l'identification des chemins et sentiers, la mise à jour de l'Atlas des chemins vicinaux devrait à terme aider les communes et les habitants à s'y retrouver. Des initiatives sont prises au sein des Services Techniques Provinciaux en vue de leur numérisation. Par ailleurs, la Direction Générale des Pouvoirs Locaux a créé des outils informatiques spécifiques utiles à la réalisation d'un état des lieux des chemins et sentiers.

La conservation et l'aménagement de ceux-ci supposent ensuite qu'une méthode de travail soit appliquée, de manière à identifier d'abord le public concerné, puis les sentiers à aménager et enfin l'ordre à suivre, ensuite à déterminer le revêtement et les caractéristiques géométriques les plus appropriées à l'usage qui en sera fait. Des fiches techniques ont été réalisées dans cette intention. Et pour aider financièrement les communes, différents subsides sont à leur disposition. Enfin, pour donner une impulsion supplémentaire, le « Prix wallon des itinéraires verts » a été organisé afin de récompenser les communes particulièrement pro-actives et créatives en la matière.

La dizaine d'exemples communaux qui a été présentée lors de cette journée a fait apparaître la diversité des contextes, des cultures, des approches, des enjeux, des objectifs et des interventions. Elle est aussi le signe d'un large intérêt et d'un dynamisme à toute épreuve pour la création d'itinéraires communaux verts.

**Contacts :** Direction générale des Pouvoirs Locaux, Division des IRS, Direction Contrôle et Etudes  
Agnès CALBERG, Tél. : 081 32 36 17, a.calberg@mrw.wallonie.be  
Isabelle DULLAERT, Tél. : 081 32 36 43, i.dullaert@mrw.wallonie.be

**Pour en savoir plus :**  
<http://carto4.wallonie.be/PICVerts/index.php>



Fiches destinées à soutenir les communes dans la mise en oeuvre de PICVerts. Source : AEW, DGPL et Chemins du Rail.





Source : cartographie ICEDD asbl.

**Contacts :** Stéphan PONCELET, éco-conseiller et conseiller en mobilité  
Echevinat de l'aménagement du territoire, de l'environnement et  
de la qualité de la vie  
Tél. : 04 361 54 76 – 04 361 54 73  
commune@chaudfontaine.be

## > Vélo

### À Bruxelles, 23 bornes de location de vélo

« Cyclocity », un système automatisé de location de vélos, vient de voir le jour à Bruxelles. Il met 250 vélos à la disposition des Bruxellois et des touristes, via l'implantation de 23 stations espacées de 300 à 500 m les unes des autres. Le principe est simple : un vélo peut être emprunté à l'une des stations et remis à n'importe quelle borne après utilisation.

L'abonnement hebdomadaire coûte 1,5 euros et l'abonnement annuel 10 euros. Ils permettent d'être enregistré comme utilisateur. Ensuite, le coût dépend de la durée d'utilisation. Une contribution de 0,50 euros est demandée pour la première demi-heure. La même contribution est demandée pour chaque heure supplémentaire dans le cas d'un abonnement annuel, elle est d'1 euro pour un abonnement hebdomadaire.

Le système s'apparente à celui de « VéloV » mis en place à Lyon et dont nous avons déjà mis en évidence tous les côtés attractifs dans le Cemaphore n°46. Petit bémol, mais gageons que les choses changeront dans un avenir proche ... il n'est pas prévu à ce jour de formule tarifaire liant la location d'un vélo à l'utilisation des transports publics, contrairement au projet lyonnais qui joue clairement la carte de l'intermodalité.

La Région bruxelloise<sup>1</sup> octroie une subvention de maximum 100 000 euros par périmètre, celui-ci variant entre 1 et 4,5 km<sup>2</sup> et la firme Decaux finance le reste. La commune qui décide d'implanter ce type de matériel sur son territoire doit satisfaire à un certain nombre de conditions techniques, garantissant la viabilité du projet. Ainsi, elle doit prévoir un minimum de 6 stations par km<sup>2</sup> (1 km<sup>2</sup> est la surface minimum pour envisager le développement du projet) avec un minimum de 60 vélos et de 25 points par 4,5 km<sup>2</sup> proposant au moins 250 vélos. Chaque station doit disposer d'un minimum de 5 vélos. Les points doivent être implantés de manière équilibrée, près des nœuds de transports en commun et des pôles d'attraction.

Dans une première phase, c'est le territoire du Pentagone qui a été couvert. Le système a été inauguré le dimanche 17 septembre : journée sans voiture à Bruxelles. Initié par la Ville de Bruxelles, ce projet intéresse déjà les communes d'Ixelles, de Saint-Gilles et de Schaerbeek.

**Pour en savoir plus :** <http://www.cyclocity.be>

## > Prix

### Chaudfontaine primée pour son « réseau Beaufays bis »

Dans le cadre du Plan d'itinéraires communaux verts, la Région wallonne a donc créé le « Prix wallon des itinéraires communaux verts ». Trois prix et neuf mentions spéciales ont été attribués parmi les 26 dossiers de candidature introduits.

C'est ainsi que la commune de Chaudfontaine s'est vue attribuer un prix pour la création de son réseau « Beaufays bis ». Il s'agit d'un itinéraire à vocation pédestre et cycliste, entièrement sécurisé, conçu sous la forme d'une boucle destinée à relier les différents quartiers du village aux pôles importants : école, espace Beaufays, bibliothèque communale, clubs sportifs, mouvements de jeunesse, commerces, ... et aux arrêts des lignes du TEC.

Il permet ainsi d'éviter la voirie régionale (N30) qui traverse le village sur toute sa longueur et offre la possibilité de découvrir ou de profiter du patrimoine naturel, paysager et architectural du village et de ses abords. Il intègre différents types d'usages : utilitaire (60%), de loisirs (25%) et touristique (15%).

L'itinéraire représente environ 8,5 km et emprunte des sentiers et chemins vicinaux ainsi que de nouvelles jonctions aménagées ou en cours d'aménagement par la commune. Des liaisons transversales, des raccourcis, ... sont également prévus à l'avenir. La largeur des tronçons varie de 1 à 3 m et les revêtements sont en terre, dolomie ou béton suivant les endroits et en fonction du type de tronçon. Les travaux de la partie sud de la boucle (nouveaux chemins, trottoirs, piste cyclable, ...) ont été réalisés de 1999 à 2006 et ceux de la partie nord sont déjà partiellement réalisés. Et la commune ne compte pas en rester là puisque sur cette boucle se greffent déjà des liaisons aux villages et hameaux limitrophes et à terme au RAVeL.

Un bel exemple de partenariat entre la Région wallonne, le MET, la province, la commune, la police, l'école et les différentes associations locales.

<sup>1</sup> Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 20 juillet 2006, relatif à l'octroi de subventions aux communes pour l'élaboration d'un système automatisé de location de vélos (Moniteur belge du 1er septembre 2006).



## > Conseils de Lecture

Hélène ROUCHET, **La localisation des stations de car-sharing en Wallonie : le cas de la clientèle particulière**, ULg, 2005-2006.

Le mémoire de cette jeune licenciée en géographie permet de mieux connaître le car-sharing sous ses différentes facettes, en Europe d'abord et en Wallonie ensuite. Il s'agit d'une intéressante étude sur ce concept encore trop méconnu.

**Étude sur l'élargissement du rôle des taxis dans le système des transports d'une agglomération**, Square Stratégie, 2006.

Le transport par contrat fait aujourd'hui partie intégrante de l'activité des chauffeurs de taxi dans tous les pays industrialisés, les taxis ne se cantonnant plus au transport de personnes pour leur propre compte. Les partenaires qui les mandatent pour assurer des services de transport peuvent être des collectivités, des compagnies de transport, des caisses d'assurance maladie, des entreprises privées, etc... L'étude présente une compréhension du métier de taxi au niveau international et français, les revendications des institutionnels et de la profession taxi dans un cadre général, et les éléments qui vont favoriser ou porter préjudice à l'élargissement des services offerts par les taxis dans le système des transports d'une agglomération.

**Infos :** Delphine Rossomme et Brigitte Ernon - Gestionnaires  
Centre de documentation et de diffusion en mobilité  
Tél. : 081 77 31 25 – 081 77 31 32  
Courriel : [centre-doc-mobilite@met.wallonie.be](mailto:centre-doc-mobilite@met.wallonie.be)  
Site : <http://documentation.mobilite.wallonie.be>

## > Humour



Les voies privées comme les voies du ciel sont impénétrables ... Source : Christianne Chermanne

## > Agenda

### Du réseau

- Les 12 et 14 décembre 2006, **formation continuée** : « **le bruit urbain** », de 8h45 à 13h au CAMET à Namur
- Janvier 2007, **formation de conseiller en mobilité**. Pour rappel, dorénavant un seul type de formation sera organisé, basé sur le cycle urbain actuel mais intégrant certains domaines spécifiques aux communes plus rurales. Elle aura une durée de vingt jours. Le cycle démarre le 17 janvier et une dizaine de places sont encore disponibles. Le programme complet retravaillé peut être transmis sur simple demande.

**Infos :** Brigitte Ernon  
Tél. : 081 77 31 32  
[bernon@met.wallonie.be](mailto:bernon@met.wallonie.be)

### Hors réseau

#### En Belgique

- Le 8 décembre 2006, **formation Gamah** : « **Les bâtiments accessibles** », de 9h à 16h, au CAMET à Namur

**Infos :** [info@gamah.be](mailto:info@gamah.be)  
<http://www.gamah.be>

#### À l'étranger

- Formations des Ponts et Chaussées  
Les 25 et 26 janvier 2007, « **Concevoir et mettre en œuvre les observatoires de PDU** »,  
Les 31 janvier et 1er février 2007, « **Société et transports : prendre en compte l'évolution de comportements et de la mobilité sur les territoires** »,  
Les 13 et 14 mars 2007, « **Du conseil en mobilité aux plans de déplacement d'entreprises** », à Paris (France)

**Infos :** Ponts Formation Edition  
<http://pfe.enpc.fr>

- Du 12 au 15 juin 2007, **Velo-city 2007** : « **From vision to reality** », à Munich (Allemagne)

**Infos :** [info@velo-city2007.com](mailto:info@velo-city2007.com)  
<http://www.velo-city2007.com>

### Contact :

#### Réseau des Conseillers en mobilité

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. 081 77 30 99  
Brigitte Ernon, tél. 081 77 31 32  
Muriel Mandiau, tél. : 081 77 31 23  
Fax : 081 77 38 22  
MET-D311 - Direction des Etudes et de la Programmation  
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur  
[reseau-cem@met.wallonie.be](mailto:reseau-cem@met.wallonie.be)  
<http://cem.mobilite.wallonie.be>

